

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE<sup>1</sup>

### DESCRIPTION

#### LE CADRE

L'atelier Vitrine se situe à la Cité du Genévrier, l'ensemble des activités s'effectue dans ce cadre. Cinq postes de travail sont disponibles, soit une capacité d'emploi de 500%. L'encadrement est réalisé par une équipe de trois professionnels (200%).

#### LE TRAVAIL À L'ATELIER

Les travailleurs de l'atelier conçoivent et réalisent un décor pour la vitrine du magasin « un Brin d'Audace » en ville de Vevey. Des éléments du décor ainsi que des articles de décoration sont également fabriqués pour être vendus lors de marchés artisanaux.

#### **Focus sur les cinq tâches effectuées périodiquement par une majorité de travailleurs**

- **Elaboration d'objet en feutre** : Travail de la laine par différentes étapes.
- **Peinture sur papier** : De la peinture doit être appliquée sur du papier.
- **Mixage de papier** : Le papier doit être mixé afin d'obtenir une pulpe de papier.
- **Fabrication de feuilles de papier** : Obtenir une feuille de papier recyclée.
- **Encollage de papier sur un volume** : Le papier doit être enduit de colle d'amidon pour être appliqué sur un volume.

#### L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'environnement de travail est calme. La majorité des tâches s'effectuent individuellement et les bénéficiaires ont un poste de travail attribué. Certaines tâches s'effectuent debout, comme lorsqu'il faut fabriquer des feuilles de papier recyclées. Les bénéficiaires peuvent aussi se retrouver à travailler autour d'une table en collaboration.

---

<sup>1</sup> Afin de faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

### LE MATÉRIEL EMPLOYÉ

Pour exécuter les tâches de l'atelier, les travailleurs doivent manipuler des outils et des machines, tels que :

- Des ciseaux
- Un pinceau
- Un mixeur
- Des crayons
- Une scie
- Une perceuse
- Un pistolet à colle
- Une raboteuse à papier

### L'HABILLEMENT

Les travailleurs et les professionnels ne portent pas de tenue de travail particulière. Cependant, certaines tâches nécessitent le port d'un tablier, de gants ou de lunettes de protection.

### LES ADAPTATIONS PROPOSÉES

Au sein de l'atelier, plusieurs adaptations peuvent être proposées aux travailleurs afin de faciliter la réalisation de certaines tâches ou pour assurer leur confort (ergonomie au travail).

- Un gabarit des formes à découper
- Un gabarit de longueur
- Des tables et chaises réglables
- Des marchepieds
- Des paravents
- Une marche à suivre en langage facile à lire et à comprendre
- Une marche à suivre illustrée par des photographies ou des pictogrammes

## EXIGENCES

### LE RYTHME DE TRAVAIL

De manière générale, l'atelier n'est pas soumis à des contraintes strictes de production. Le rythme de travail exigé est adapté aux capacités et compétences du travailleur. Néanmoins la vitrine de la boutique « UN BRIN D'AUDACE » doit être changée au moins une fois par année.

### LES NORMES D'HYGIÈNES

Les tâches de l'atelier ne requièrent pas de normes d'hygiène particulières. Le travailleur doit être autonome dans la gestion des soins personnels.

### LES NORMES DE SÉCURITÉ

L'utilisation de certains outils et des machines requiert de la vigilance. Les travailleurs doivent respecter les consignes de sécurité données.

Au niveau alimentation : Le frigos et / ou réfrigérateurs alimentaires peuvent être fermés à clef lors du temps de travail et ouverts lors des pauses ou sur demande au MSP.

### LE SAVOIR ÊTRE

Être capable de pouvoir travailler dans un environnement commun de 7 à 8 personnes.

### LES HORAIRES ET VACANCES DES PROFESSIONNELS

Les horaires d'accompagnement sont fixes (8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00). En plus du temps passé en présence des travailleurs, les professionnels assurent certaines tâches d'administration et de préparation pour un total de 42,5 heures hebdomadaires. Les professionnels bénéficient de six semaines de vacances et d'une semaine supplémentaire à partir de 50 ans.

### L' HORAIRES ET VACANCES DES TRAVAILLEURS

L'horaire de l'atelier est de 8h30 à 17h00. L'horaire des travailleurs peut être individualisé. Pour un 100% il y a sept semaines de vacances dont cinq pendant les dates de fermetures fixes des ateliers.

### LE CONTRAT DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS

Le travailleur signe un contrat de rétribution. Ce document précise sa rémunération, le nombre d'heures de travail hebdomadaires et mensuelles. Il est signé par l'accompagnant de référence dans l'atelier, le travailleur et le curateur.

### RÉFÉRENTIEL MÉTIER



Le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) propose une ordonnance sur différentes formations professionnelles initiales. Ces ordonnances décrivent les activités devant être maîtrisées par les apprenti(e)s à la fin de leur formation. Connaître ces exigences permet de proposer des apprentissages professionnels ciblés. A noter toutefois que la Cité du Genévrier ne propose pas d'offres de formations professionnelles certifiantes. Néanmoins, les travailleurs peuvent bénéficier de cours de formation continue dispensés par l'atelier d'appui et de perfectionnement de l'institution.

### DESCRIPTION<sup>2</sup>

Le polydesigner 3D conçoit des décors et les installe dans des vitrines ou des magasins. Il travaille avec des matériaux différents en veillant à respecter une approche fonctionnelle. Il doit faire preuve d'une grande créativité et inventivité pour concevoir des décors répondant aux besoins et désirs des clients.

### FORMATION<sup>3</sup>

Selon l'ordonnance du SEFRI du 13 août 2009, la formation professionnelle initiale de CFC dure 4 ans. Au début de la formation, le polydesigner peut choisir une spécialisation entre trois domaines différents : création, réalisation et styling. Le contenu théorique enseigné lors de la formation se centre notamment sur : la conception et la planification, de la réalisation ou encore sur la sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES

Les compétences professionnelles exigées en fin de formation comprennent les domaines suivants :

- a. Conception et planification
- b. Réalisation et finalisation
- c. Sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement et protection contre l'incendie
- d. Techniques de travail et résolution de problèmes
- e. Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

<sup>2</sup> <https://orientation.ch/dyn/show/1900?lang=fr&idx=30&id=71>

<sup>3</sup> <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20091980/index.html>

- f. Approche et action centrées sur la qualité
- g. Stratégies d'information et de communication
- h. Stratégies d'apprentissage
- i. Approche et action créatives

### COMPÉTENCES SOCIALES ET PERSONNELLES

- a. Comportement écologique
- b. Autonomie et responsabilité
- c. Apprentissage tout au long de la vie
- d. Capacité à communiquer
- e. Capacité à gérer des conflits
- f. Aptitude au travail en équipe
- g. Civilité et présentation
- h. Résistance au stress.

### POUR PLUS DE PRÉCISIONS

- Ordonnance du SEFRI : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20132144/index.html>
- Site orientation.ch : <https://orientation.ch/dyn/show/1900?lang=fr&idx=30&id=282>

### DESCRIPTION



L'atelier Vitrine est à la Cité du Genévrier.



Les travailleurs créent des éléments de décoration pour des vitrines de magasins.

### LE TRAVAIL DE L'ATELIER

Les 5 tâches qui sont présentées ci-dessous sont souvent réalisées par les travailleurs de l'atelier.



#### Elaboration d'objet en feutre

Travail de la laine par différentes étapes ; éméchage, frottage, roulage, foulage, piquage de la laine.



#### Peinture / colle sur papier au pinceau

De la peinture ou de la colle d'amidon doit être appliquée sur du papier à l'aide d'un pinceau.



#### Mixage de papier

Des journaux ou anciens papiers doivent être mixés afin d'obtenir de la pulpe de papier.



#### Fabrication de feuilles de papier recyclées

Obtenir une feuille de papier recyclée



#### Encollage de papier

Création d'un objet en volume



## Rythme

Les travailleurs ne doivent pas respecter de rythme de travail particulier.



## Normes d'hygiène

Les travailleurs n'ont pas de norme d'hygiène particulière à respecter. Les travailleurs doivent être propres lorsqu'ils arrivent à l'atelier.

## Normes de sécurité

Les travailleurs doivent faire attention lorsqu'ils utilisent certains outils, comme les pinces et le marteau.

Etre capable de respecter les consignes.

L'alimentation est disponible uniquement lors des pauses

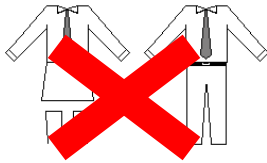
## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL



Les travailleurs travaillent à l'intérieur.



La place de travail est individuelle.



Les travailleurs ne doivent pas porter des habits particuliers.

Les travailleurs doivent venir avec des habits propres mais pas dommageables.

Certaines activités requièrent le port d'un tablier ou de gants.

## LE MATERIEL SOUVENT UTILISÉ



Ciseaux



Pinceaux



Pistolet à colle



Aiguille à piquer



### HORAIRES ET VACANCES



Lundi	08h30 – 12h00	13h30 – 17h00
Mardi	08h30 – 12h00	13h30 – 17h00
Mercredi	08h30 – 12h00	13h30 – 17h00
Jeudi	08h30 – 12h00	13h30 – 17h00
Vendredi	08h30 – 12h00	13h30 – 17h00



5 semaines de vacances fixes

2 semaines de vacances libres au prorata du contrat

### RESUMÉ

#### LES PLUS DE L'ATELIER

- Participer à la création d'un décor
- Tâches diversifiées
- Atelier calme
- Visibilité du travail

#### LA VALEUR AJOUTEE DU TRAVAIL

- Travail manuel
- Utilisation de plusieurs matériaux
- Activités individuelles dans un environnement collectif

#### LES ATOUTS DU TRAVAILLEUR

- Motricité fine
- Concentration et précision
- Aimer manipuler, transformer et créer